

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	8

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 janvier à vingt heures ; le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

28/12/2023

Présents : BECKER Cyrille, BERGER Delphine, TROSCZYNSKI Céline, ZIPPEL Floriane, ERHARD André, BENOIT Pierre et URBAN Michel

Absents excusés : Mélanie BECKER

Nombre de Procuration : 1 – Mélanie BECKER à Florianne ZIPPEL

Secrétaire de séance : Cyrille BECKER

DCM 006/2024 Convention de mise à disposition de personnel administratif proposée par la CCHCPP.

- Monsieur le Maire présente et lit la convention proposée par la CCHCPP relative à la mise à disposition de personnel administratif pour les travaux de secrétariat de mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve par 8 voix pour et décide :

- De valider cette convention
- D'autoriser monsieur le Maire à la signer

Fait à RAVILLE, le 05/01/2024

Conforme au registre

« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN



Le secrétaire de séance
Cyrille BECKER

